

une année 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
7 JUILLET 2026



www.epures.com



[epures-agence-urba](#)



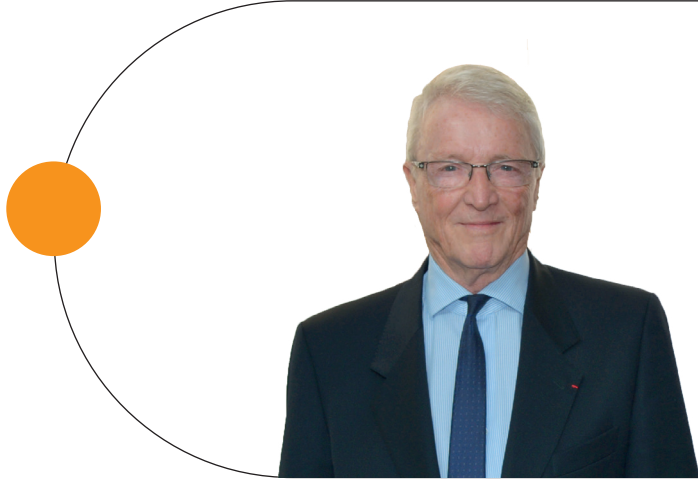
[@epures-Agence](#)



Sommaire



- 04** **ÉDITO DU PRÉDIDENT**
- 06** **UNE ANNÉE QUI DONNE DU SENS**
- 08** **PILOTAGE STRATÉGIQUE DE L'AGENCE**
- 09** **ZOOM SUR LES DEUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**
- 10** **UNE ANNÉE AVEC VOUS**
- 11** **QUELQUES MISSIONS MENÉES EN 2024**
- 12** **LE TRAVAIL EN RÉSEAUX**
- 13** **PAROLES DE MEMBRES**
- 14** **BUDGET / FINANCEMENT / RESSOURCES HUMAINES**



ÉDITO DU PRÉSIDENT



« Comment produire un projet d'aménagement efficient, qui correspond à mes orientations politiques et en faveur de mes concitoyens ? voici la question légitime qu'un élu se pose tout au long de son mandat.

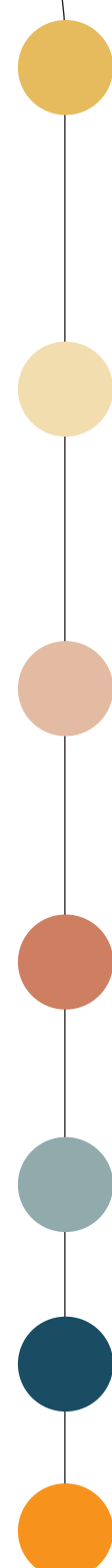
Le territoire ligérien bénéficie d'une ingénierie publique et parapublique locale de qualité, nombreuse, qui se connaît et sait travailler ensemble. Ces structures font partie, pour la plupart, du partenariat de l'Agence d'urbanisme, certaines participant activement à son pilotage (l'EPASE et l'EPORA présents au Bureau).

L'argent public étant à gérer de manière responsable, il importe de proposer, dans le champ de l'aménagement, un accompagnement à chaque étape : de l'étude, de l'animation de la réflexion des élus jusqu'à la réalisation de l'opération.

C'est aussi en ce sens que travaille l'Agence d'urbanisme. L'exemple le plus abouti pourrait être celui de la CoPLER qui est parti d'un projet de territoire traduit dans l'accompagnement du premier PLUi approuvé de la Loire. Par la suite, chaque OAP a été l'occasion d'élaborer des plans guides pour chaque commune : en premier, les 4 communes lauréates du dispositif d'Etat « Petites villes de demain » puis finalement les 12 autres communes de l'EPCI. Des acteurs nombreux ont participé à cet accompagnement de près de 10 ans : la CoPLER, les communes de l'EPCI, l'Etat, epures, NOVIM, l'EPORA, les bailleurs sociaux, les entrepreneurs privés qui ont aidé à faire sortir de terre les opérations... Des compétences nombreuses nécessaires, dont celles de l'Agence d'urbanisme ont été mobilisées : observation et connaissance des territoires, animation de la démarche et de la réflexion des élus, capacité de mettre autour de la table les bons acteurs pour accompagner les projets, technicité pointue dans les domaines de l'aménagement et de la planification...

Cet exemple a marqué les élus s'étant investis afin d'anticiper au mieux l'année 2026. Le chaînage de l'aménagement comme process de bon accompagnement des élus a pour bénéfice de positionner l'ingénierie locale de manière mature au service des acteurs du territoire. Au début et au cœur de ce chaînage, epures constitue un moyen de valoriser des compétences techniques spécifiques et détient un savoir-faire au sein d'une ingénierie riche, compétente au service de ses élus. »

une année qui donne du sens



RENFORCER
l'agilité et le traitement
clé des sujets

AIDER
au passage
à l'opérationnel

FAIRE SAVOIR

INFORMER,
alimenter au mieux élus
et partenaires

TROIS TRANSITIONS
au coeur de l'intervention
de l'Agence

ADAPTER
l'organisation aux orientations
stratégiques

COMPAGNONNAGE

L'année 2025 aura, pour partie, été l'année préparatoire à 2026. Elle sera une année d'étiage en termes d'activités en raison à la fois des élections et de la nature intercommunale de la planification qui représente une partie importante de l'activité d'épures. Sur demande du Président en janvier 2025, un travail a été engagé afin de trouver des pistes de solution à une situation 2026 préoccupante. Ces échanges auront permis aux élus du Bureau de travailler ensemble sur les grandes orientations pour 2026. Elles peuvent servir de prisme de lecture des actions engagées en 2025 qui préfiguraient ces prises de position.

Epures a pour mission centrale d'éclairer les élus sur **l'observation** des tendances en cours, ce qui se traduit concrètement par : l'entretien de nombreuses bases de données utiles à l'observation et à l'accompagnement de la construction de politiques publiques, à l'analyse proposée dans le cadre de l'observation, à la connaissance des acteurs, l'animation de scènes d'échanges... L'année 2025 a été notamment marquée par la commande d'une nouvelle mouture du modèle d'occupation des sols avec le réseau des agences d'urbanisme d'AuRA. L'objectif est de maintenir la connaissance historique de la consommation d'espace dans la Loire et d'organiser une transition avec des outils qui permettront de compléter l'observation via la connaissance de l'artificialisation des sols (OCS GE). Ces éléments permettent d'éclairer au mieux nos partenaires dans la construction de leurs documents de planification. Les tableaux de bord habitat et économie, quant à eux, entretiennent toujours la connaissance des partenaires de manière régulière et utile. A noter également, un travail avec l'EPASE et Saint-Étienne Métropole sur les manières d'habiter dans la Ville de Saint-Étienne. Des profils de ménages ont été définis en fonction de leurs souhaits pour leur logement et leur environnement.

L'innovation est également un axe important pour epures afin de pouvoir accompagner de la manière la plus adaptée possible ses partenaires. Les élus

ont souhaité tester des méthodes (animation de la réflexion des élus en fonction de profils de ménages issus de l'analyse de terrain, évaluation de politiques publiques dès la construction du projet) dans l'accompagnement sur des projets de bourgs ou de centres-villes. La méthode : lancer des appels à projet à nos membres pour expliciter nos accompagnements et pouvoir échanger lors d'une audition sur leurs besoins exacts. Deux communes ont pu bénéficier de ces accompagnements : L'Horme et Coutouvre.

L'innovation passe aussi par la reconnaissance de la qualité de l'existant. Cette année a été l'occasion de mettre en avant le **chaînage de l'aménagement** à partir d'exemples concrets : les travaux en accompagnement des projets des communes de la CoPLER. L'illustration même qu'un projet de territoire intercommunal peut se traduire en plans guides puis en sorties d'opérations rapides. Un évènement à St-Just-la-Pendue en présence de M. Hervé Gérin, sous-préfet de Roanne, de Yoan Miot, directeur de l'école d'urbanisme de Paris, spécialiste de la revitalisation rurale, et de nos partenaires, a permis de mettre en lumière ce process exemplaire suivi par les élus de l'EPCI. Un évènement Urba 4 autour du Zéro Artificialisation Nette a également permis d'éclairer la nécessaire coordination entre acteurs de l'ingénierie locale afin de gagner en efficience (zoom sur le site de Novaciéries qui est sorti de terre grâce aux travaux d'épures, de l'EPORA et de Cap Métropole notamment).

Mieux faire connaître epures. Depuis plusieurs années, l'enjeu de la communication autour de l'Agence d'urbanisme est important. Le modèle associatif partenarial est peu connu et limite ainsi sa plus-value sur le territoire. À la suite de la mise en place d'une stratégie de valorisation votée en 2023, les actions se sont traduites en 2025 : présentations d'études sur des formats très courts (5 mn de présentation, 5 mn de questions), validation de la participation au Congrès des maires de la Loire, évènement sur le chaînage de l'aménagement... Il importe de valoriser epures seule mais aussi au sein de l'ingénierie locale.

A noter, la finalisation de dossiers dimensionnants avec l'approbation du Scot Sud Loire, l'arrêt du PLUi de Loire Forez agglomération ou encore l'approbation du Plan de Déplacements Métropolitain de Saint-Étienne Métropole.



5 nov. 2025 à Saint-Just-la-Pendue en présence de l'école d'urbanisme de Paris, de l'EPORA, du sous-préfet de Roanne, de Villes vivantes et de la CoPLER.



Les manières d'habiter dans la ville de Saint-Étienne - Profils de ménages



Animation d'un atelier avec les enfants - Coutouvre

pilotage stratégique de l'Agence d'urbanisme

Un pilotage fin dans une période mouvante

- Le conseil d'administration ajuste tous les trimestres le programme partenarial attestant du caractère vivant du travail mené avec nos partenaires.
- Le suivi financier régulier par ses instances a permis d'anticiper des recettes moins fortes et de limiter le résultat prévisionnel en axant un travail important sur les dépenses.

La mobilisation des élus du Bureau afin d'anticiper le résultat prévisionnel négatif fort de 2026

En deux séances, les élus ont pu travailler sur les orientations de fond afin de développer le programme 2026 et d'engager une réflexion sur la **nécessité de faire évoluer les recettes**. Des pistes ont été validées par les administrateurs : répondre à des appels à projets, développer les appels à territoires membres, pousser à l'innovation avec les appels à expérimentations... Ce travail a ainsi irrigué les réflexions engagées dans l'élaboration du programme 2026.

- 2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
- 4 BUREAUX
- 5 CONSEILS D'ADMINISTRATION
- 4 COMITÉS TECHNIQUES PARTENARIAUX

Le renforcement de la traduction de la notion de partenariat

Le rapport issu du contrôle effectué par la Chambre régionale des comptes entre 2024 et 2025 a fait l'objet d'un débat en conseil d'administration. Outre les recommandations qui ont permis d'agir et qui ciblaient essentiellement une **amélioration de la gestion** de l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis aux élus de se questionner sur le **renforcement de la dimension partenariale**. Une réflexion a été menée sur la systématisation recherchée de lignes d'études cofinancées, sur le renforcement du socle partenarial et en conséquence sur l'évolution des modalités de financement. Il a ainsi été décidé de produire une note qui sera transmise à la future équipe en 2026.

Les instances ont travaillé l'accueil de nouveaux partenaires

Trois nouveaux territoires ont intégré le partenariat : la commune de St-Julien-Molin-Molette, celle de Coutouvre et la Communauté de communes Porte de DrômArdèche. A noter, une montée en puissance des membres du collège 4 confirmant l'importance de la bonne coordination des acteurs thématiques, spécialistes de sujets touchant à l'aménagement : Gérontopôle, AuRA Energie Environnement, CROUS Lyon-Saint-Étienne, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Conseil d'administration juin 2025

Un acteur au cœur des débats de l'aménagement

Les administrateurs ont souhaité profiter de l'actualité législative forte autour des questions de planification (projet de loi TRACE) pour qu'epures puisse faire une analyse de

l'implication des projets législatifs et inviter les parlementaires de la Loire afin d'en discuter. Des échanges riches ont ainsi eu lieu entre les administrateurs, le sénateur M. Rochette et l'attaché parlementaire de la sénatrice Mme Andrée Taurinya.

zoom sur les deux Assemblées générales

Le partenariat se construit aussi et surtout dans la fréquence des échanges. Depuis 3 ans, deux assemblées générales se tiennent chaque année.

En mai 2025, le programme de l'assemblée générale fut riche et varié

Une assemblée générale ordinaire a permis de faire le point sur l'année précédente et de voter les documents liés : rapport moral et rapport financier.

Ceci c'est le côté statutaire du rendez-vous mais l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme c'est aussi, en tant que **scène de l'aménagement** et dans la lignée du projet d'agence :

- l'occasion d'**interroger les transitions des modes de vie** en faisant un pas de côté : cette année, **Mme Lucie Brice Mansencal**, directrice d'études et de recherche au CRÉDOC est venue nous présenter les **grandes tendances nationales d'évolution des modes de vie de la population**.

- une table-ronde est venue compléter et concrétiser cette intervention. Le sujet ? **Action**



AG mai 2025 - Table ronde avec Claudine Court, Caroline Bon et Lucie Brice Mansencal

publique et modes de vie ! Tout un programme qui a permis à **Mme Claudine Court**, vice-présidente à l'habitat, à la politique des centres bourgs et centres-villes et au commerce, de Loire Forez agglomération et à **Mme Carine Bon**, directrice générale déléguée de la Communauté de communes de Forez-Est, d'échanger sur l'importance de constituer **des profils de ménage** et d'associer élus, habitants et acteurs de l'aménagement afin d'aboutir à des **politiques publiques efficaces**.

La seconde assemblée générale de l'année

Elle s'est ouverte par une assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle une modification des statuts a été validée (article 13 – Commission consultative de l'observatoire des loyers). Elle a été suivie de l'assemblée générale ordinaire, marquée par la **validation du programme partenarial** et du **budget pour 2026**.

une année avec vous

Au cours d'une année, l'Agence d'urbanisme et ses collaborateurs sont à l'œuvre à vos côtés. Autant d'échanges qui permettent d'être au cœur des actualités pour les décrypter localement, d'innover parfois au service du renouvellement de nos accompagnements et enfin de valoriser le partenariat productif d'épures à l'extérieur.

... au plus près de ses partenaires

13 février

intervention à la conférence AURA HLM – **Comment habiter la ville de demain ?** – Saint-Étienne

11 avril

rencontre des présidents de l'inter-Scot. Valorisation de l'étude A2 **Vers un «rééquilibrage» tertiaire ? Opportunités et stratégies possibles, entre équilibres territoriaux et réalités du marché** – Cité du Design, Saint-Étienne

17 juin

présentation de l'Agence d'urbanisme (missions, organisation, financements) lors de l'assemblée générale du Gerontopôle – Saint-Étienne

5 novembre

journée d'échanges – **Le chaînage de l'aménagement** – Saint-Just-la-Pendue (CoPLER)

14 novembre

animation séminaire direction générale de **Loire Forez agglomération** – enjeux/questionnements et perspectives territoriales – Marcoux

... qui innove

23 février

intervention à la formation pour les partenaires – **orientations d'aménagement et de programmation** – intervention de Maître Soler Couteau et Jean-Philippe Streber – Montbrison

26 juin

Urba4 **animation d'un séminaire interne EPORA** sur les enjeux du Programme pluriannuel d'investissements de l'établissement – Tupin et Semons (69)

2 octobre

animation d'une **formation Urbanisme favorable à la santé** dans les centralités à destination des chargés de mission Petites Villes de demain et des acteurs de l'aménagement – Valence (26)

21 novembre

animation séminaire Urba4 **Prospective ZAN** – DREAL – Site de Novacières, Saint-Chamond

... au coeur des actualités

07 février

participation à la rencontre nationale des **Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)** aux côtés des services de Saint-Étienne Métropole / intervention sur les enjeux du SERM Sud Loire Haute-Loire – Annemasse (73)

23 mai

présentation des méthodologies et apports des démarches **Toiles industrielles** – séminaire ARADEL Auvergne-Rhône-Alpes – Saint-Étienne

... qui valorise son partenariat

30 et 31 janvier

atelier FNAU décentralisé « **Nouveaux Dess(e)ins des périurbains** » sur la thématique des mobilités – Saint-Étienne et Veauche

3 avril

intervention lors des rencontres de l'immobilier de l'UNIS 42 – **résultats de l'observatoire local des loyers** – Saint-Étienne

15-17 octobre

intervention rencontre nationale des agences d'urbanisme Fnau « **L'eau en partages** » – animation de l'atelier « **réinventer la gouvernance de l'eau** » en coanimation avec l'agence d'urbanisme de Nantes – Strasbourg

13 novembre

conférence annuelle des évolutions économiques de la Loire – **les enjeux et impacts de l'intelligence artificielle sur l'emploi** – Saint-Étienne

11 décembre

rencontre annuelle partenariale de l'Habitat – **le logement abordable** – Saint-Étienne

les actions en 2025

Le programme partenarial annuel, voté par les élus, en accord avec l'article L.132-6 du Code de l'urbanisme et le projet d'Agence, guide les interventions.

Le socle, observer, comprendre pour anticiper

En 2025, le socle partenarial a permis de comprendre, analyser et donner aux partenaires les moyens d'anticiper les changements territoriaux. Cela passe par la capitalisation et la diffusion de données pour ses membres et par les publications issues des observatoires.

L'observatoire local des loyers, agréé par le ministère du logement a réalisé son enquête dont les résultats paraîtront en 2026.

Expérimentations pour développer de nouvelles méthodes

- deux appels à expérimentation ont été mis en œuvre afin d'accompagner les partenaires sur la rénovation énergétique des centres en lien avec ALEC 42 (Montbrison et Rive de Gier) et sur des études urbaines (Coutouvre et L'Horme).

Développement de méthodes qualitatives pour décrypter les transitions des modes de vie

- approche qualitative pour identifier des profils de ménages génériques dans le territoire du partenariat et permettant d'illustrer dans ses travaux d'études ou d'observation le questionnement : "pour qui faire l'action publique ?"
- une démarche sur la ville à hauteur d'enfants a été initiée au sein du socle partenarial.

Accompagnement aux projets urbains

- Accompagnement des projets urbains de ses membres, notamment à travers des plans guides (Villars, Saint-Étienne Côte Chaude-Grand Clos et finalisation des plans guides centres bourgs Copler) et des accompagnements méthodologiques pour l'évaluation (EPAScope)
- Les démarches pré-opérationnelles du projet PPA GOSE ont bénéficié d'accompagnements méthodologiques et de terrains sur les thématiques de l'urbanisme favorable à la santé et des nouvelles formes d'habiter (PPA GOSE-SÉM, ARS AuRA).

Appui stratégique à la planification territoriale

- Participation à la planification territoriale de nos partenaires (PLUi de SÉM et LFa, Scot Sud Loire, Scot

du Roannais et Scot des Monts du Lyonnais).

- Accompagnement d'un nouvel adhérent (CC du Pays d'Urfé) sur les enjeux locaux d'application de la loi Climat et Résilience en lien avec la procédure de Scot en cours et engagement d'une réflexion sur un projet de territoire avec les élus.

Assistance aux politiques de mobilités durables

- Accompagnement de la Métropole dans l'élaboration de son Plan de Mobilités. Participation active à la démarche SERM Sud Loire Haute-Loire (production de contenu et mise à disposition du fonds de connaissance partenarial)
- Mise en œuvre d'une étude d'un nouveau pôle d'échanges multimodal à Andrezieux Bouthéon
- Réalisation d'une mise de fond pour l'élaboration d'un Plan piéton sur la métropole en collaboration avec des associations du territoire.

Soutien aux politiques de l'habitat et de développement social

- Soutien aux politiques de l'habitat (lancement PLH de SÉM) et du développement social, (observatoire des quartiers politique de la ville)
- Développement des approches qualitatives des attentes, des nouveaux ménages installés dans les nouveaux programmes immobiliers de la ville de Saint-Étienne et plus particulièrement dans les périmètres d'actions de l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne.

Aide à la compréhension des écosystèmes économiques

- poursuite des accompagnements pour une meilleure maîtrise des écosystèmes économiques (toiles industrielles, analyses des filières d'excellence – SÉM) et des besoins en matière de formation et d'enseignement supérieur (SÉM)
- enfin, et de manière novatrice, le partenariat a mené deux analyses sur des champs de développement économique en émergence : les tiers-lieux, leur dynamique et leur rapport à l'innovation et une approche dans une logique de promotion de l'économie circulaire, identifier et repérer les activités dites nuisantes.

Rigueur d'expertise en faveur des transitions environnementales

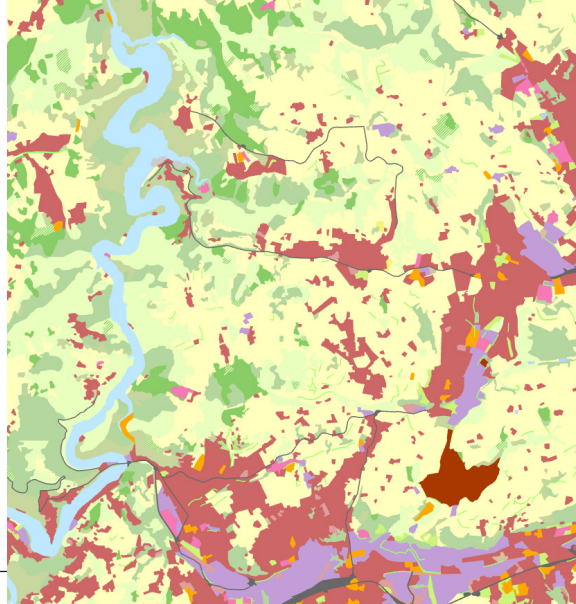
- élaboration pluriannuelle, à l'échelle de la Métropole, d'une carte des "vulnérabilités territoriales".

Prospection pour un foncier optimisé

- accompagnement de la CC de Forez-Est dans

l'analyse des gisements fonciers économiques, méthode éprouvée par le partenariat sur d'autres territoires ligériens.

● recherche de gisements fonciers habitat (logement social) sur les communes de Saint-Galmier et de Genilac.



Extrait du MOS 2025 URBA4

le travail en réseau

Le travail en réseau favorise la compréhension des différents niveaux territoriaux, la capitalisation des expériences et la mutualisation des démarches :

- métropolitaines avec des acteurs de coopération et d'action (inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon- Saint-Étienne, l'EPORA, SMT-AML)

- régionale avec les agences d'urbanisme et services déconcentrés de l'Etat (DREAL, ARS).

Directement ou indirectement, chaque membre de l'Agence d'urbanisme bénéficie des avancées et des développements permis par ces espaces d'activités.

Urba4 : DREAL / EPORA...

Les travaux en accompagnement des sujets de la DREAL, de l'ARS ou encore du SGAR ont permis d'engager des réflexions sur des sujets centraux de l'aménagement. Dans une relation à long terme avec l'ARS et la DREAL sur le volet santé (PRSE), cette année a permis notamment d'animer **des formations** à destination de différents publics sur le sujet de l'**urbanisme favorable à la santé**. Dans une autre relation de long terme, les 4 agences d'urbanisme du réseau ont eu l'occasion d'animer la réflexion des acteurs des 4 territoires autour de la **sobriété foncière**, non pas maintenant mais pour demain et après-demain. Une manière de décaler le regard des enjeux immédiats pour se projeter. Les 4 séminaires ont été menés en 2025 avec une restitution finale prévue en 2026.

Les agences d'urbanisme du réseau Urba 4 ont également piloté un atelier sur les risques ("vivre avec les risques : tous partenaires !") et l'aménagement à destination des techniciens de la région afin de partager des retours d'expériences, des bonnes pratiques inspirantes pour gérer les risques d'aujourd'hui et demain.

Enfin, un travail important a été mené

avec l'EPORA afin de l'accompagner dans l'élaboration de son nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et donc de participer à son échelle au bon chaînage de l'aménagement.

Production collective du millésime 2025 du MOS-Urba4

En 2025, les agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes ont conduit la production d'un **nouveau millésime** de leur outil commun de mesure de la consommation d'espace. Cet outil technique a démontré son efficacité dans l'accompagnement à l'élaboration de documents d'urbanisme.

Ainsi, les élus du conseil d'administration ont souhaité disposer, pour la mise en application du cadre légal, des outils les plus fiables et les plus interopérables dans le temps et l'espace.

Au vu de son expérience locale et des outils développés au sein de son partenariat, epures se base pour ses accompagnements sur deux outils : pour la consommation d'espace depuis le début des années 2000 – sous la forme d'un MOS et pour l'artificialisation sur les outils les plus récents, mis en place par l'Etat, suite à la promulgation de la loi Climat et Résilience, sous la forme de l'OCS-GE nationale déployée au plan départemental.

Démarches à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne

Les agences de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ont particulièrement mis en perspective les questionnements suivants pour l'inter-Scot :

- vers un "rééquilibrage" tertiaire ? Opportunités et stratégies possibles, entre équilibres territoriaux et réalités du marché

- analyser collectivement le cadre de développement du photovoltaïque. Un atelier rassemblant ces acteurs et les Scot de l'aire métropolitaine

Lyon-St-Étienne a permis d'initier les échanges autour de l'accompagnement des projets et de la planification énergétique

- une analyse des dynamiques commerciales observées sur la période 2020-2025.

Participation au réseau national des agences d'urbanisme

La Fnau et les agences d'urbanisme, en lien avec leurs partenaires, ont lancé un cycle de réflexions visant à identifier les enjeux et à formuler des recommandations dans la perspective de transfor-

mation des espaces périurbains. Cette démarche, dénommée "**Les nouveaux dess(e)ins des périurbains**", a démarré en 2024 et fera l'objet d'une publication en 2026. Au sein du réseau, epures est pilote des réflexions sur la thématique "**des compositions sociales et recompositions territoriales pour appréhender la portée des mobilités dans les espaces périurbains**". Epures travaille au côté de trois autres agences d'urbanisme : Rennes, Avignon et l'Institut Paris Région. A ce titre, une journée d'immersion regroupant une 30^{ème} de participants locaux et nationaux a été organisée à Veauche en janvier 2025.

paroles de membres

COMMUNE DE L'HORME

AUDREY BERTHÉAS MAIRE



Face au devenir d'un secteur stratégique en entrée de ville, fragilisé par les inondations et en perte d'attractivité, nous ne disposons ni des outils ni de l'ingénierie nécessaires pour construire une vision d'ensemble. L'appui d'epures, grâce à l'appel à expérimentation initié en 2025, a donc été déterminant pour structurer la réflexion tout en nous laissant libre de nos propres décisions. Grâce à cette démarche collective, nous avons pu définir un projet cohérent mêlant activités, loisirs et équipements. Le plan guide qui en découle offre une feuille de route claire, inscrite dans la durée, pour accompagner les transformations à venir.



AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

GÉRALDINE SENACQ DÉLÉGATION DE LYON -
SERVICE PLANIFICATION



Le partenariat entre l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et epures s'inscrit dans la volonté de travailler en synergie pour dépasser les cloisonnements sectoriels et placer l'eau au cœur des choix d'aménagement des territoires. L'objectif est d'intégrer pleinement les enjeux liés à la ressource en eau, aux milieux aquatiques et à l'adaptation au changement climatique dans les documents de planification de l'urbanisme, en particulier les Scot. Les agences d'urbanisme sont un relais précieux pour assurer la traduction de ces enjeux, mais aussi développer des outils d'observation et de sensibilisation, participant ainsi à la diffusion d'une culture commune de l'eau. En 2026, deux actions viendront concrétiser notre ambition partagée : l'intégration des enjeux de l'eau dans la révision du Scot des Monts du Lyonnais et la réalisation d'une Storymap sur la ressource en eau du département de la Loire.



budget, financement, ressources humaines

Le budget

Le budget 2025 d'épures s'est élevé à **3 382 k€**. Le niveau de budget et d'activité est assez fort pour la 4^e année consécutive, ce qui traduit la confiance des membres avec des accompagnements toujours importants notamment sur les documents de planification (PLUi, SCoT...).

Les cotisations et subventions se sont élevées à **3 217 k€**.

En Le programme partenarial a été correctement exécuté cette année (97 %), soit un report raisonnable de 144 jours à réaliser en 2026.

Pour mémoire, **5 140 jours** ont été exécutés en 2025 (pour 5 099 jours en 2024 et 5 374 jours en 2023).

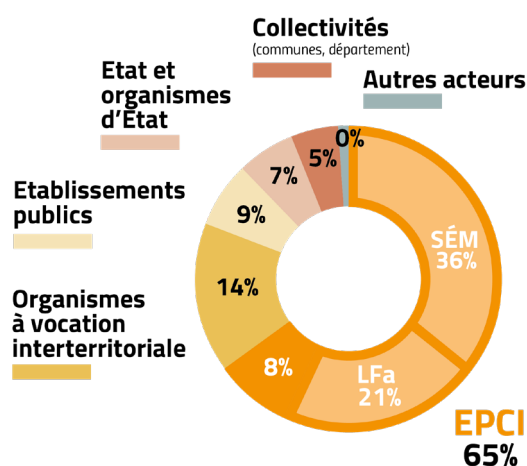
La formation

Un plan de développement des compétences est élaboré chaque année. L'objectif de la formation des salariés est multiple : développer les compétences métiers, le management mais aussi la maîtrise des logiciels. La formation est une opportunité pour les salariés d'améliorer leurs performances et leur bien-être au travail.

En 2025, 22 jours de formation externe ont été dispensés (56 jours en 2024, 34 jours en 2023, 34 jours en 2022), soit une moyenne 0,5 jour par personne ; ceci représente 1,1 % de la masse salariale (2 % en 2024, 1,6 % en 2023 et en 2022). Ce plan de formation a été en deçà des prévisions pour les raisons suivantes : reports sur 2026, difficultés à trouver la formation adéquate et disponibilités...

En 2025, les formations suivantes ont été suivies : conduite de projet, articulation OAP/règlement, process de production de logements, actualité sociale, créativité et stratégie de communication et secouriste mise à niveau.

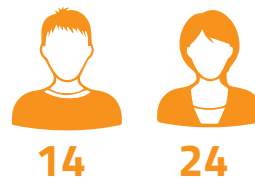
Financement du programme partenarial 2025



Les collaborateurs

L'effectif moyen 2025 est de 38 personnes.

La moyenne des effectifs en équivalent temps plein est de 36,5 personnes.



Le recours à des CDD a concerné 8 personnes (6,4 etp) : Bastien Castello, Edouard Celle, Constance Guimard, Abderrahim Jemaï, Manyane Kpatoumbi-Kankpe, Inès Lancelin, Pierre Marthinet, Aurélien Zago.

programme réalisé

Le programme partenarial d'activités annuel constitue le cadre d'intervention de l'Agence d'urbanisme.

Il répond aux préoccupations partagées de ses membres.

Cette **coopération** s'organise autour de **quatre modalités de travail** :

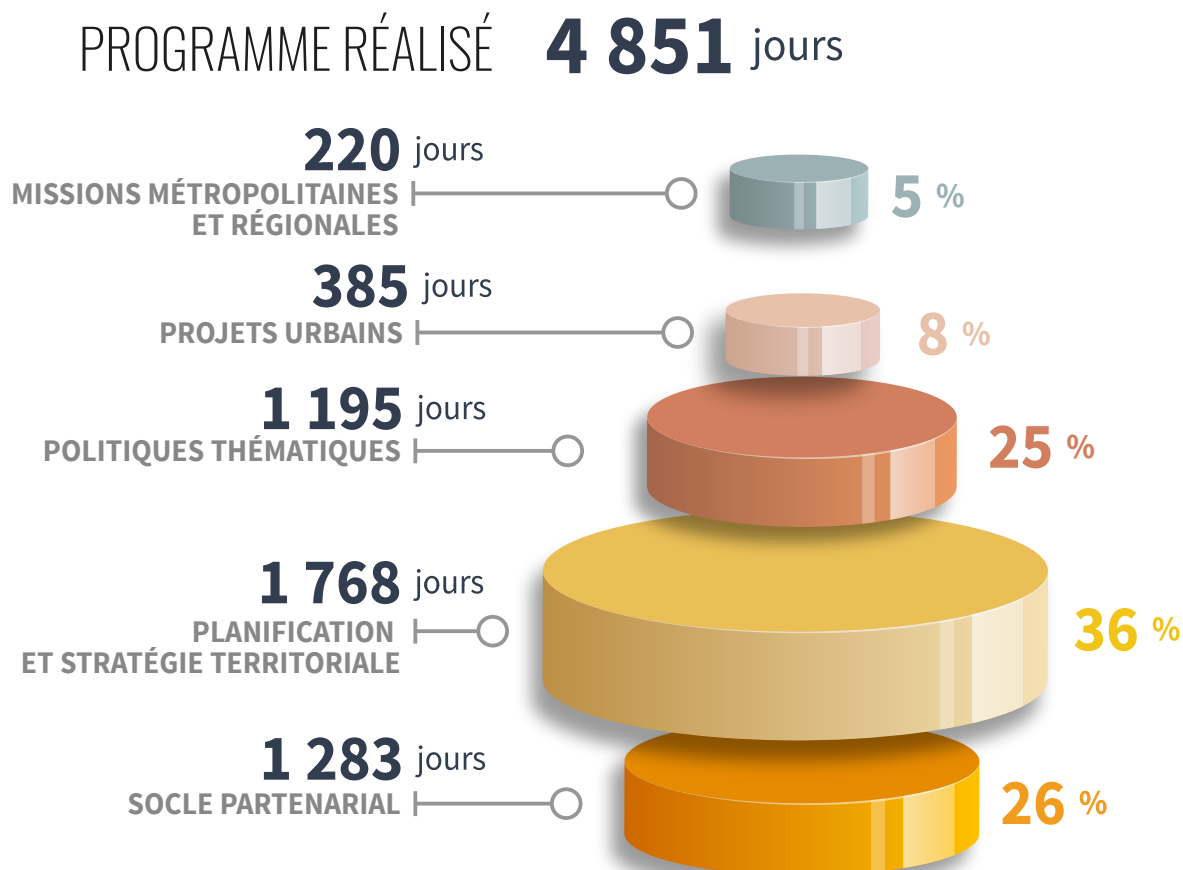
- Porter des réflexions communes intéressant le collectif des partenaires
- Développer des capacités techniques mutualisées : outils et méthodes reproductibles
- Assurer la mise en œuvre des documents d'urbanisme locaux et de planification intéressant communément des partenaires

- Mettre en perspective les évolutions du territoire.

Les membres définissent et arrêtent ce programme d'activités, qui est voté annuellement par les membres de l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, après un travail du comité technique partenarial.

Le Conseil d'administration peut approuver des adaptations du programme partenarial d'activités, en cours d'exécution, à la demande d'un ou plusieurs membres, sous réserve de respecter les grandes orientations de l'activité de l'association.

Les études réalisées dans ce cadre, une fois finalisées, sont communicables à tous (dans les règles définies par la délibération du Conseil d'administration).





une année 2025



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Étienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com